



Echos des Orres

Bulletin Municipal de la mairie des Orres - Janvier 2015

Mairie des Orres - Chef-lieu - 05200 Les Orres - Tél. 04 92 44 00 40

Le mot du maire : Pierre VOLLAIRE

Chers Orrians, toute mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2015, en priorité pour la santé de vos familles et la réussite de vos projets.

Malgré les éléments climatiques très défavorables à nos activités d'hiver, nos équipes ont fait preuve d'un professionnalisme et d'une ardeur exceptionnels pour proposer un domaine apprécié unanimement par nos amis vacanciers. Ils ont été rejoints par les acteurs de la station (ESF, Entreprises locales) qui ont apporté leur aide en recréant ainsi une dynamique collective à la station. Nous les remercions très sincèrement.

L'équipe technique de la commune, associée aux entreprises locales, a réalisé de nombreux travaux : installation de Moloks au Chef-Lieu, élargissement de voiries au centre station, création de places de parking, réorganisation du parking de Pramouton, mise en place d'une nouvelle signalétique. Ceux-ci vont se poursuivre dès le printemps avec l'enfouissement des réseaux secs (électricité, télécommunications) et des réseaux d'eau pluviale au Forest.

Nous allons entreprendre la réalisation d'un Centre d'incendie et de Secours très attractif au Mélézet. Il fournira un outil opérationnel et un lieu de vie pour nos pompiers qui assurent la sécurité des Orrians et des vacanciers. Son déplacement nous permettra de réorganiser les services techniques aux Ribes. Je vous rappelle l'importance fondamentale de la contribution des Orrians pour que les effectifs correspondent aux normes de sécurité.

Un site internet de la commune sera très prochainement disponible. Il vous apportera des informations dynamiques sur la vie communale, ainsi que de nombreux services pour l'urbanisme, l'état civil,..., des possibilités de payer en ligne, et une boîte à idées.

Un nouveau Directeur nous a rejoints à la SEMLORE. Avec lui, nous avons entrepris la



simplification de l'organisation pour une meilleure efficacité, et un retour à des résultats positifs incontournables pour la pérennité et la capacité d'investissement de l'entreprise. Tout en renforçant notre positionnement de grande station de sports d'hiver, nous devons innover autour d'activités attractives respectueuses de notre environnement et de nos valeurs, tout en facilitant la mise à niveau qualitative de notre immobilier.

La Chambre Régionale des Comptes, lors de son audit de la commune, a relevé le non-respect de l'obligation légale de non-discrimination tarifaire pour les forfaits de remontées mécaniques. Nous avons donc été contraints de respecter la loi en la matière. Dans le même registre, la prise en charge de forfaits par la commune pour ses administrés n'est pas autorisée.

Devant la croissance exponentielle des attaques de loups sur les troupeaux de nos éleveurs, nous devons tous être à leurs côtés pour exiger de l'état un choix en faveur du pastoralisme, donc de la régulation.

La réforme territoriale vise en particulier les fusions d'intercommunalités. Je milite pour la constitution d'une grande intercommunalité s'étendant de Chorges à Châteauroux. Celle-ci intégrerait le lac de Serre-Ponçon, les stations des Orres, de

Crévoux et de Réallon, Embrun et son patrimoine, Savines le Lac, Boscodon,... Nous avons l'opportunité de faire « coller » le territoire administratif avec le bassin de vie et touristique. Ne la ratons pas!

Dans quelques jours, nous allons fêter les cent ans de Léon FORME qui a toujours son franc-parler, comme j'ai pu en juger lors de ma dernière visite. Sa voisine Jeanne JOUBERT suit avec beaucoup d'intérêt la vie aux Orres, et bien entendu celle de sa chienne et de ses chèvres au Haut Forest que je vois quotidiennement. Prenez quelques minutes pour leur rendre visite, vous ferez des heureux !

Pierre VOLLAIRE

Maire des ORRES

Vice-Président de la Communauté de Communes de l'Embrunais.

Sommaire

Editorial du maire	1
Les travaux sur la commune	2
Le recensement	3
Rentrée des classes 2014	3
Les nouveaux rythmes scolaires	4
La garderie pédagogique communale	4
Du mouvement à la mairie et à la SEMLORE	5
Infos diverses	6
Urbanisme	8
Etat civil	9
Les Sapeurs Pompiers	11
Le SCOCE	11
Les actions commerciales	12
Les nouveaux outils numériques de la SEMLORE	13
Les colloques	13
Le comité des fêtes	16
Le programme d'animation	16

Les travaux sur la commune :

Les périmètres de protection des captages de Champ Lacas, Terre Noire, Charance et Jérusalem ont été réceptionnés début octobre. Nous sommes désormais en conformité avec la loi sur l'eau.

Les travaux du Riou Sec ont également été réceptionnés au mois de juin (photo ci-contre lors de l'inauguration). Vous pouvez admirer le travail remarquable réalisé par l'entreprise ALLAMANNO.

Au printemps 2015, un cheminement piéton sera réalisé le long de ces barrages bois, afin de créer une promenade entre la route de la grande Rocade et le centre équestre.

La rénovation de la route forestière de la Grande Rocade, forêt indivise de Mazelière sur les communes des Orres, de Saint Sauveur et de Baratier est terminée.

Ces travaux ont été réalisés (sous Maîtrise d'œuvre de la Communauté de Communes de l'Embrunais et Maîtrise d'ouvrage de l'ONF) pour un montant global de travaux de 152 500 € HT, répartis sur les trois communes et subventionnés à hauteur de 80 %.

Cette année, le programme de voirie communale, pour un montant 40 000 € HT, a été réalisé sur la route d'accès au hameau de Darenne, l'accès au Campanile du Haut Forest et l'aménagement du parking de Pramouton. Pour ces travaux, la commune a reçu une subvention du Conseil Général de 12 000 €.

Après plusieurs années, avec la volonté de tous et environ 69 000 € HT de travaux de mise en conformité (études comprises), répartis entre les commerçants et la commune, la galerie commerciale les Soldanelles a obtenu un avis favorable pour son exploitation de la part des Services d'Incendie et de Secours.

A la demande des Services d'incendie et de Secours, un référent unique pour la sécurité a dû être désigné. Cette fonction est désormais assurée par LOGEVAC.

Cet automne, les travaux en régie (effectués par les services techniques de la commune) se sont portés sur la mise en sécurité de certaines voies de la commune notamment sur Les Orres 1650, afin de faciliter le passage des engins de secours, mais également pour créer de nouvelles places de stationnement.

▶ Le parking de Pramouton et ses alentours ont été repensés, réorganisés et sécurisés. La sécurisation de cette zone concerne : la file d'attente des caisses des remontées mécaniques (travaux effectués par la SEMLORE), la création d'un passage piéton au dessus du parking de Pramouton, le remodelage de l'espace arrêt navette devant les caisses des remontées mécaniques (pour permettre un meilleur croisement des bus), la création d'un abri bus qui servira

pour les élèves prenant le car pour Embrun et pour les vacanciers qui attendent la navette direction les Orres 1650... Le « rond point » a été supprimé. Les blocks de bétons (installés en provisoire pour cet hiver) permettront de tester la nouvelle disposition du parking. Pour créer des nouvelles places de parking, le talus a été gratté sous la résidence « Les balcons de Pramouton ».



- ▶ Au niveau de la copropriété de l'Aupillon, un parking est agrandi.
- ▶ Le parking sous la patinoire a également été agrandi.
- ▶ La route au-dessus du pont skieur a vu son gabarit élargi afin de faciliter le passage des véhicules de secours.
- ▶ Une nouvelle signalétique a été mise en place, pour indiquer et faciliter l'accès aux différents parkings des Orres 1550, 1650 et 1800.
- ▶ Les barrières installées le long de la route de Bois Méan ont été réparées.

Dans les bâtiments communaux :

- ▶ Avant la rentrée, la cour de l'école a été aménagée afin d'accueillir les enfants de deux ans.
- ▶ L'appartement de la chapelle du Château est en travaux : le studio, ainsi rénové permettra de loger des saisonniers.
- ▶ Des travaux de rafraîchissement ont été réalisés par les services techniques, avant l'arrivée des gendarmes dans les studios, ainsi que la mise en propreté des WC publics du Cairn.
- ▶ Le parquet de la salle du Conseil Municipal a retrouvé son aspect d'origine, après un sérieux ponçage et une nouvelle vitrification.

Christine SAMUEL

Vous recevez ce numéro sous forme papier : par respect de l'environnement, et dans un souci d'économie, vous pourrez recevoir les prochains numéros des échos sous forme numérique. Pour cela, il suffit de nous envoyer par mail à l'adresse mairie-des-orres@wanadoo.fr avec pour objet « dématérialisation du journal municipal » vos noms, prénoms et adresse. Nous vous remercions pour votre soutien dans cette démarche.

Recensement

Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous :

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par la mairie des Orres se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

► Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la

notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

► Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc

donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr



Rentrée des classes 2014

Le jour de rentrée était le 2 septembre 2014

Cette année, notre école a le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice : Mme Gaëlle DEFFRENNES qui est également l'institutrice de l'école primaire. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de satisfactions dans son nouveau poste aux Orres.

Mme Rolande CARRE, quant à elle, reste l'institutrice des petits de l'école maternelle, aidée par Mme Virginie ARMELLIN (ATSEM).

Cette année, du fait des effectifs du primaire, les enfants du cour préparatoire sont avec Mme CARRE.

Pour cette rentrée scolaire, il y a 34 élèves : 15 en Maternelle, 19 en Primaire ; plus l'arrivée de quatre petits saisonniers en cour d'année.

il y a également 4 élèves dans la garderie pédagogique communale sous la responsabilité de Valerie BONGIOVANNI.

Nous souhaitons la bienvenue aux enfants qui viennent d'arriver sur notre commune ainsi qu'à leurs parents. Cette année notamment, deux petits américains ont intégré l'école et enrichissent ainsi notre école.

Les nouveaux rythmes scolaires

I - Conformément à la nouvelle réforme, la commune des Orres a mis en place les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014.

Rappel des principes imposés : 24h d'enseignement hebdomadaire ; huit demi-journées minimum par semaine dont cinq matinées ; des journées de six heures maximum ; une pause méridienne de 1h30 minimum, des demi-journées de 3h30 maximum ; la mise en place de temps d'activités périscolaire, dits TAP.

Aux Orres, les rythmes scolaires ont été travaillés avec les enseignants et les délégués de parents d'élèves ; les horaires suivants ont été validés par le conseil d'école, le conseil municipal et l'inspecteur d'académie : 9h-12h et 14h-17 les Lundi, Mardi, Vendredi et 9h-12h le mercredi et jeudi.

II - Les activités périscolaires mises en place par la commune, ont lieu tous les jeudis après-midi de 14 h à 17 h. (hors vacances scolaires), pour les maternelles et les primaires, par demi-groupes.

Un nouveau poste de personnel communal a été créé pour encadrer ces activités en plus du poste d'ATSEM existant.

Les activités sont ainsi encadrées à tour de rôle par deux agents communaux ou l'animateur de l'activité retenue.

Les activités proposées sont : è

Pour la 1^{ère} période (du 2 septembre 2014 au 20 décembre 2014), la découverte de la Nouvelle-Zélande, sa culture, ses régions, tout en parlant sa langue (l'anglais).

Animateurs : Anne-Marie et Eric CONTRUCCI de l'Hôtel « La Portette ».

Pour la 2^{ème} période (du 5 janvier 2015 au 25 avril 2015), les enfants découvriront l'art du théâtre et l'expression corporelle. Animatrice : Marianne SERRA.

Pour la 3^{ème} période (du 11 mai 2015 au 4 juillet 2015), le choix de l'activité n'a pas encore été arrêté.



Ces activités sont gratuites pour les enfants. Elles sont financées sur le budget communal. Cette année, une aide de l'Etat à hauteur de 50 euros par enfant devrait être versée à la commune.

Ces activités périscolaires ont pour objectif, conformément à la loi, de permettre aux enfants «d'apprendre autrement» : de manière ludique.

Désormais les enfants pourront découvrir et pratiquer des activités qui n'étaient pas toujours accessibles à tous les enfants jusque-là.

Ces activités doivent obligatoirement porter des valeurs importantes pour notre école et notre commune.

Ce sont : le respect, l'acceptation de la différence de l'autre, l'entraide, la tolérance, la patience, la solidarité, le savoir vivre et grandir ensemble, l'ouverture sur le monde.

III - Parmi les activités pressenties, nous aimerions travailler, également, avec l'Association Départementale de la Ligue de l'Enseignement des Hautes Alpes (ADELHA). Cette dernière s'occupe de l'association «LIRE ET FAIRE LIRE».

Cette association fonctionne avec des bénévoles qui permettent de développer le goût de la lecture et des livres (plaisirs tactile, visuel, imaginaire, culturel...) auprès des enfants.

«Lire et faire lire» est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle où des bénévoles, hommes et femmes, de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature.

Des séances de lecture à haute voix sont ainsi organisées en petits groupes, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

L'association aide les bénévoles à la méthodologie de lecture ou encore à l'approche pédagogique.

Pour pouvoir mettre en place cette activité dans notre école des Orres, l'association recherche des bénévoles sur notre commune.

Aussi, si vous aimez les livres, lire, partager, être avec des enfants et que vous avez de temps en temps, certains jeudi après-midi, du temps à offrir à nos petits Orrians, n'hésitez pas et par avance merci.

Pour ce faire il vous faut :

1) vous faire connaître à la mairie des Orres (secrétariat : 04 92 44 00 40)

2) en parallèle adhérer à l'association «Lire et faire lire», (C'est la commune des Orres qui prend à sa charge les frais d'adhésion), en prenant contact avec :

Mme Valérie Verdeja, ADELHA
Ligue de l'enseignement,
2 avenue Lesdiguières 05000 Gap
Tél. 04 92 56 02 03

Mail : valerie.verdeja@laligue-alpesdusud.org

A ce jour une bénévole (que nous remercions chaleureusement) est inscrite et a commencé à lire avec les enfants depuis le mois de décembre.

«Garderie pédagogique communale» pour les enfants de 2 à 3 ans

Cette année, les institutrices ne peuvent pas prendre en classe maternelle, les enfants de 2-3 ans de par les effectifs et leur charge de travail.

En accord avec la protection maternelle et infantile (PMI) et l'éducation nationale - A titre expérimental, car c'est un concept qui n'existe nul par sur le département - la commune des Orres a mis en place, une «garderie pédagogique» pour les enfants de cette tranche d'âge, dans le bâtiment de l'école avec dérogation de l'inspecteur d'académie.

Ce concept devrait permettre à certains de ces tous petits enfants, de découvrir progressivement le cadre scolaire (bâtiment, classe, coin sanitaires, cour de récréation, ...), ainsi que l'apprentissage de la vie à l'école.

Depuis le mois de septembre 2014, il y a quatre enfants. Ils sont encadrés (un poste a été créé), par un personnel communal agréé PMI (Valerie BONGIOVANNI), qui bénéficie de la proximité géographique du personnel enseignant de la classe des maternelles.

Cette garderie est ouverte en période scolaire du lundi au vendredi le matin de 9h à 12h.

Du mouvement à la mairie et à la SEMLORE

Début juillet 2014, Martine Chapelet en charge d'une partie de la comptabilité de la commune a fait valoir ses droits à la retraite. Nous la remercions très chaleureusement pour son travail au sein de la mairie et nous lui souhaitons une belle suite entourée de toute sa famille.

Fin novembre, Marielle DUMAS et sa famille ont quitté la commune pour des raisons professionnelles et familiales. Elle a démissionné de son poste de conseiller municipal et d'adminis-trateur de la SEMLORE. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son mari et leurs deux filles, un bon retour sur Perpignan et pleins de beaux projets pour le futur.

Trois arrivées : deux au sein de la mairie et une à la SEMLORE

Nous leur souhaitons la bienvenue avec tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles missions.

Valerie URIER :

Directrice Générale des Services de la mairie des Orres. 40 ans, 1 enfant, vie maritale. Mme URIER est juriste de formation (DESS Juriste de collectivités territoriales – Université de Bourgogne à Mâcon).

Depuis 15 ans dans la fonction publique territoriale.



Pendant 10 ans : Direction des Affaires Juridiques et Patrimoniales à la Communauté d'Agglomération de St-Quentin (02).

En 2009, s'est présentée l'opportunité de prendre la responsabilité du service administratif et comptable de la DGST de la Ville et de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin.

Après 15 ans dans une structure intercommunale, Mme URIER souhaitait élargir ses connaissances et mettre à profit son expérience professionnelle au sein d'une commune.

«Recrutée aux Orres depuis le 1^{er} septembre dernier, j'ai pu concilier mon intérêt pour la région (région que j'ai découverte sous l'angle touristique) tout en enrichissant mon parcours professionnel.

Si quelqu'un devait encore douter de la faculté des Orrians à accueillir tant les touristes que les nouveaux habitants, ma famille et moi-même pourrions témoigner qu'il n'en n'est rien.

Ces quelques lignes, me permettent donc de remercier tant le personnel communal, que le Maire et les membres du Conseil Municipal - plus largement toutes les personnes que j'ai pu rencontrer dans le cadre de mes fonctions - pour l'accueil qui m'a été réservé».

Claude GRAS :

domicilié à Chorges, 46 ans, marié et père d'un enfant.

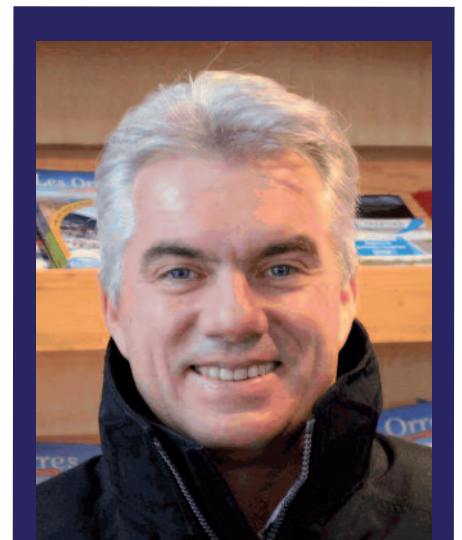
«Je connais la commune des Orres pour avoir pratiqué le damage sur les pistes du domaine skiable pendant cinq saisons.

Je suis le nouveau responsable des services techniques et un beau challenge s'offre à moi pour continuer à faire évoluer cette commune qui a déjà plein d'atouts.

J'ai commencé mon travail à ce poste depuis septembre et je compte mettre toutes mes connaissances et mes compétences au service de la commune, dans les différents



domaines qui comportent les services techniques. Avec mon équipe, nous allons réaliser au mieux les nombreux projets à venir» .



Un nouveau directeur au sein de la SEMLORE : Xavier CORNE

Xavier CORNE (marié, deux enfants) est arrivé début décembre aux Orres pour diriger la SEMLORE après différentes expériences professionnelles dans la station d'Orcières «La Belle Montagne» (directeur de station avec notamment le management de 250 personnes) et à Val d'Isère (directeur de l'Office de Tourisme et de la SEM de Val d'Isère).

Auparavant, Xavier Corne a travaillé pour le Club Med occupant différentes fonctions ; chef de village, directeur régional et basé principalement Outre Atlantique.

Infos diverses

Rappel : Ramassage des objets encombrants

La tournée des encombrants s'effectue le 1er mardi de chaque mois (et uniquement le 1er mardi de chaque mois). Les personnes souhaitant bénéficier de ce service, doivent se faire inscrire en mairie au plus tard la veille du ramassage (04.92.44.00.40).

Définition des objets encombrants :

Les objets encombrants sont des déchets volumineux provenant des ménages (frigidaires, machines à laver, meubles, matelas...), ne pouvant être collecté ni en ordures ménagères, ni en collecte sélectives.

Sont exclus de la collecte des encombrants :

- ▶ Les objets dont la taille et/ou le poids ne permettent pas la manipulation par le personnel communal.
- ▶ Les déchets de chantier provenant de travaux publics et des particuliers. Ces déblais, gravats décombres, plâtre, ... doivent être amenés à la décharge des Claux.

La clef de la décharge est disponible à la Mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Devant l'incivisme de certaines personnes peu délicates, des mesures draconiennes vont être prises à l'égard de ceux qui déposent de façon sauvage leurs encombrants à n'importe quelle période et n'importe où...

Le musée des Orres (le Chef lieu) :

Des chiffres qui parlent : La fréquentation du musée des Orres représente sur notre commune, 3104 visiteurs qui se décomposent ainsi :

- ▶ 1330 pour l'hiver 2013/2014.
- ▶ 1650 pour l'été 2014.
- ▶ 41 pour les journées du patrimoine.
- ▶ 83 pour la toussaint 2014.

Le thème du musée cette saison : une salle de classe à l'ancienne.

L'agence postale communale

l'agence postale du Chef Lieu (situé dans les locaux de la mairie) est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.



Le monoxyde de carbone : un gaz incolore, inodore mais mortel...

Que provoque-t-il ?

En cas d'intoxication aiguë : maux de tête, vertiges, nausées, voire même perte de conscience et décès.

En cas d'intoxication à faible dose dite « chronique » : maux de tête, nausées et fatigue.

Les bons réflexes en cas d'intoxication : Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres – Quitter les lieux – Appeler les secours (112), les pompiers (18) ou le SAMU (15) – Attendre le passage d'un professionnel qualifié avant de revenir dans votre logement.

Les 6 conseils pratiques pour vivre en sécurité :

- ▶ Ne bouchez jamais les dispositifs d'aération, laissez l'air circuler chez vous.
- ▶ Faites entretenir vos appareils à combustion chaque année par un professionnel.
- ▶ Faites ramoner chaque année vos conduits d'évacuation des gaz brûlés.
- ▶ N'allumez votre poêle ou votre cheminée que quand il fait froid.
- ▶ Utilisez vos appareils conformément à la notice du fabricant.
- ▶ N'utilisez pas en continu les appareils d'appoint (poêles à pétrole, à gaz ou à fuel) même munis d'un système de sécurité. Ils sont un complément de l'installation fixe de chauffage. Ils doivent être utilisés pendant de courtes durées dans des pièces correctement aérées car ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone. Ne laissez jamais un appareil de chauffage d'appoint à combustion allumé la nuit.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les services santé environnement des délégations de l'ARS dans votre département (Délégation des Hautes-Alpes 04 13 55 86 11)

Le site internet de la commune des Orres arrive très prochainement

Le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance (Pays Sud – <http://www.pays-sud.fr>), association de 31 communes réparties en quatre communautés de communes (dont la communauté de communes de l'Embrunais), sur deux départements a souhaité mettre en place dès le mois d'Août 2014 des outils pour faciliter le développement de services numériques.

L'objectif était de mutualiser les compétences nécessaires, afin de partager les projets et réduire les coûts, tout en laissant une marge de manœuvre aux collectivités.

Le premier projet consiste à produire un site internet pour chaque commune et communauté de communes. Depuis le mois d'octobre, les techniciens et élus des différentes collectivités s'affairent avec le prestataire pour mettre en place les futurs sites internet des collectivités.

Le site de la commune des Orres (www.mairie-lesorres.fr) sera mis en ligne courant Mars 2015. Il permettra aux administrés et à toute personne intéressée d'avoir accès aux informations qui concernent la commune des Orres, et plus précisément la vie communale (organigramme des élus, actualités du conseil municipal, agenda, publications...), les services municipaux (organigramme, démarches administratives, urbanisme, environnement...), ou encore les informations pratiques du quotidien. Nous espérons qu'il répondra à vos attentes.

Le site internet de l'office de tourisme (www.lesorres.com) demeure le site à vocation touristique.

Signalétique : point sur le groupe de travail

Nouveauté pour cet hiver à la station, le groupe de travail sur la signalétique, avec l'aide d'un nouveau membre (Benoît CEAS), a repensé et installé (avec l'aide des services techniques) des nouveaux panneaux pour mieux signaler tous les parkings de la station et créer trois zones distinctes : Les Orres 1550, Les Orres 1650, Les Orres 1800.



Le groupe de travail a finalisé l'inventaire de toute la signalétique sur les Orres et a lancé l'étude de nouveaux projets comme les noms des voies avec la numérotation des maisons, la signalétique lumineuse....

Au printemps 2015, est prévu le nettoyage des sentiers de randonnées avec un balisage plus adapté, nous demandons déjà aux volontaires de la commune de nous contacter afin de composer des équipes car la tâche sera longue et difficile.

Contact : signalétique.lesorres@gmail.com

Hervé NOËL

La taxe de séjour : à quoi ça sert ? Qui paie ?

La taxe de séjour permet de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique.

En ce qui concerne les Orres, la Commune reverse la taxe de séjour à l'Office de Tourisme pour que celle-ci puisse accroître sa communication, accentuer sa commercialisation et organiser des animations, des événements sportifs.

La taxe de séjour est payée par les vacanciers qui résident sur la commune dans les résidences de tourisme, hôtels, meublés, gîtes et centres de vacances.

Il existe deux sortes de tarifs :

- Au réel : À la nuitée en fonction du classement de la structure d'hébergement (entre 0.40 € et 1.50 € par personne : taxe collectée par l'hébergeur).

- Au forfait : Il s'applique aux propriétaires qui louent en direct (neuf euros l'hiver + six euros l'été par lit déclaré pour l'année) : taxe perçue par les propriétaires qui reversent à la commune sous forme de forfait.

Les propriétaires qui louent leur appartement, en direct, doivent le déclarer en mairie dès qu'ils décident de mettre leur bien en location.

Le conseil municipal a décidé de remettre en place des contrôles de déclaration de taxe de séjour durant l'hiver, car malheureusement, certains loueurs ne remplissent pas leur rôle.

Nous comptons sur votre civisme pour nous aider à collecter cette taxe qui permet à la station des Orres de rester concurrentielle et ainsi de pérenniser la valeur des biens immobiliers de tous les propriétaires.

N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie auprès d'Emilie BOUBET.

Martine CHOSSAT

Urbanisme : rappel des règles



Tintin Photo

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme :

- ▶ les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- ▶ les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 2 m² au sol,
- ▶ les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable :

- ▶ création de 2 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ▶ ravalement,
- ▶ modification de façade,
- ▶ percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- ▶ création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- ▶ changement de destination de locaux existants,

- ▶ construction ou modification de clôture,
- ▶ les adjonctions de parements,
- ▶ les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- ▶ construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti.

Dans le périmètre de protection de l'église, les travaux suivants sont également soumis à déclaration préalable et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

- ▶ peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- ▶ changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- ▶ réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine,

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire :

- ▶ la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- ▶ le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- ▶ la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

Pour tout renseignement concernant l'urbanisme, vous pouvez contacter à la mairie des Orres Nicole LAGIER.

Etat civil de la commune des orres

2^{ème} semestre 2009 – décembre 2014

NAISSANCES :

Nous leur souhaitons la bienvenue

Le 10 juin 2009 :

Loanne Estelle Monique LAURENS (Fille de Ludovic LAURENS et de Valérie BONGIOVANNI)

Le 28 janvier 2010 :

Léo André Frédéric CRESPIN (Fils de Christian CRESPIN et de Gwendoline MAHLER)

Le 5 mars 2010 :

Maëllys LEYZOUR-RIPPERT (Fille de Cédric LEYZOUR et de Manon RIPPERT)

Le 8 juillet 2010 :

Ethan DUVIVIER (Fils de Sébastien DUVIVIER et de Florence BORDÈRES)

Le 24 septembre 2010 :

Loane PINET (Fille de Janot PINET et de Elodie LAGIER)

Le 14 janvier 2011 :

Justine Marcelle Renée DUMAS (Fille de Régis et Marielle DUMAS)

Le 2 avril 2011 :

Raphaël Michel Jean-Pierre GARCIN (Fils de Philippe GARCIN et de Yvanna ANDRETTI)

Le 4 mai 2011 :

Mattéo LEYZOUR-RIPPERT (Fils de Cédric LEYZOUR et de Manon RIPPERT)

Le 16 mai 2011 :

Lino Max Antoni SERRA (Fils de Marc et Agata SERRA)

Le 18 mai 2012 :

Léa Florence Virginie BONNAFFOUX (Fille de Sébastien BONNAFFOUX et de Delphine ROUJAS)

Le 8 juillet 2012 :

Lola Emilie isabelle Audrey LAGIER (Fille de Fabrice LAGIER et de Emilie LE GALL)

Le 2 août 2012 :

Thélia odette BADJILY (Fille de Simon BADJILY et Sandrine CAILLAUD)

Le 17 octobre 2012 :

Nolann Damien LAGIER AUGUSTO (Fils de Sylvain LAGIER et Mélanie AUGUSTO)

Le 14 novembre 2012 :

Liam Arnold Roger TILLO (Fils de Loïc TILLO et Elodie FROMENTIN)

Le 8 mars 2013 :

Krysten, Michèle, Chantal GUILLON (Fille de Gaël GUILLON et de Sandrine BAUDE)

Le 2 août 2013 :

Paolo, Robert, Edouard MORELLI (Fils de Julien MORELLI et de Marion ARMELLIN)

Le 15 août 2013 :

Adrien, Morgan LABEAUNE (Fils de Damien LABEAUNE et de Julie JAYET)

Le 16 août 2013 :

Enki, Pierre WULVERYCK (Fils de Antoine WULVERYCK et de Emeraude QUEVILLON)

Le 22 novembre 2014 :

Camille, Christiane, Marie CRESPIN (Fille de Christian CRESPIN et de Gwendoline MAHLER)

Naissances hors-commune qui ont été porté à notre connaissance

Maxime : Petit-fils de Jean-Claude et mireille DISDIER

Pierre : petit-fils de René MARSEILLE et Lucienne

Lilia : petite-fille de Lucien et Danielle ceard

Raphael : petit-fils de Henri et Evelyne COMBAL

Nina : petite-fille de Robert et Régine GUERIN

Jeanne et Maé : Petites-filles de Edmond et Nicole LAGIER

Lilou : petite-fille de Robert et Catherine BONNAFFOUX

Lilou : petite-fille de Robert et Catherine BONNAFFOUX

MARIAGES :

Toutes nos félicitations aux mariés

Le 26 septembre 2009 :

M. GHAZI Amre et ZWOJSCZYKI Stéphanie, Céline

Le 31 juillet 2010 :

M. CHAPMAN Sam et MARSEILLE Muriel, Lucienne, Louise

Le 18 décembre 2010 :

M. EL SAMMAK Khaled et PERIN Anaïs, Marie, Aude

Le 21 janvier 2011 :

M. JAPHET Jacques, Léon, Louis, Maurice et ROBERT Caroline, Maryvonne

Le 25 juin 2011 :

M. CAVAILLÉ Loïc et MABILAIS Soizic

Le 10 septembre 2011 :

M. BLANCHON Philippe, Gilles, Bertrand et LAGIER Sandrine, Marie

Le 08 octobre 2011 :

M. DUVIVIER Sébastien, Yann et BORDÈRES Florence

Le 25 août 2012 :

M. CRESPIN Jean-Claude, Michel et Mme RUBIN-DELANCHY Claude, Lucienne

Le 2 février 2013 :

M. EYMERY Daniel, Aimé, Henri et AUZÈBY Régine, Marie, Catherine, véronique

Le 18 mai 2013 :

M. BALTAYAN Eric, Jean-Michel et GIMENEZ Florence, Marie, Jeanne

Le 15 juin 2013 :

M. BARBOT Romain, Jean-Daniel et ROUSSEAU Héloïse, Marie, Antoinette, Marguerite

Le 22 juin 2013 :

M. LABEAUNE Damien, François, Pascal et JAYET Julie

DECES :

Toutes nos condoléances aux familles

Le 04 juillet 2009 :

Mme BONNAFFOUX Michelle Yvette épouse ARNAUD Martial

Le 17 mars 2010 :

M. MIOLLAN Jean Marcel

Le 22 mars 2010 :

M. SCHOBEL Camille

Le 15 juin 2010 :

Mme FACHE Thérèse Emma, veuve GUERIN Paul

Le 07 juillet 2010 :

M. CEARD Henri, époux LUCIANO Elodie

Le 10 juillet 2010 :

Mme NERTERRE Gabrielle Amélie, veuve CHABRAND Paul

Le 18 décembre 2010 :

M. CHABRAND André Emile

Le 12 octobre 2010 :

M. MEISSIREL Emile Amand, époux JOUBERT Michelle

Le 03 février 2011 :

M. RAPIN Emile, Philippe (transcription)

Le 28 septembre 2011 :

M. GARAT François, Edouard, Amédée

Le 25 octobre 2011 :

M. BARTHELON Guy, Marius, Léopold

Le 26 février 2012 :

M. RENAULT Bernard, Claude, Pierre, Robert

Le 12 décembre 2012 :

M. BOBER Bruno, Gilbert, Maurice

Le 19 juin 2013 :

M. MIOLLAN Louis, Joseph

Le 26 juin 2013 :

Mme LUCIANO Elodie, Emilie veuve de M. CEARD Henri

Le 22 août 2013 :

M. MARDARGENT René, Henri

Le 14 septembre 2013 :

Mme MONTCIPONT Denise, Raymonde épouse de STRIXANO Jacques

Le 22 Mai 2014 :

M. BERNARD Alain, Francis, René, Jean

Le 07 juillet 2014 :

Mme FORTOUL Odette, Marguerite, épouse de M. FORTOUL Gaston

Le 11 janvier 2015 :

Mme GUERIN Yvette

Décès hors-commune qui ont été porté à notre connaissance

● Jacques FRIEDMANN décédé le 15 décembre 2009

● Gabrielle CHABRAND

● Georgette ESTAMPES

● Paul GAUTIER

● GAUTIER Marie décédée le 21/02/2010

● Marie LECLERC

● Emilienne LAGIER

Andrée Jeanne Lucienne GUERIN (sœur d'Yvette GUERIN) décédée à Besancon (Doubs) le 7 septembre 2009

● LAGIER Joséphine décédée le 4/01/2010 à la fare les oliviers (13)

● MATHERON Renée odette mireille décédée à st bonnet le 20/10/2009

● SAGNIERES Marie brigitte adélaïde décédée à gap le 3 aout 2009

● ARMELLIN Robert, fils de ARMELLIN Roger et Florence

● ROUX Marcel décédé le 15 octobre 2012

● AVON Marcel, porte drapeau des anciens combattants

● AVON Robert, a permis à la « croix de Lébouret » d'être remise à sa place historique

● SCARAFAGIO Robert,

● BOUTHORS Pierre

Si vous souhaitez nous faire part d'un évènement concernant l'état-civil de notre Commune, n'hésitez pas

à nous le communiquer de manière à ce que nous puissions en informer, à notre tour, nos concitoyens Orriens.

Pensées des familles Orriannes

Le 18 décembre 2010, disparaissait notre papa : facteur des villages des orres. Retraité depuis vingt ans, il vivait paisiblement sa retraite malgré les aléas de la vie ; petits ennuis de santé, jusqu'à l'accident vasculaire d'où il ne s'en est jamais remis. Il en a parcouru des kilomètres, rendu des services (tabac, médicaments, pains), par tous les temps :

pluie, neige, tourmente.

A pied, en ski et en vélomoteur à la fin.

Les gens l'attendaient pour les nouvelles de la Commune, un petit mot, une présence de quelques instants.

Les enfants d'André CHABRAND



Monsieur Marcel ROUX

Né au Château, tu parlais toujours de ta vie aux Orres avec émotion, passion, amour. Même si la vie était dure, tu n'en as gardé que des souvenirs merveilleux. Bergé dès l'âge de 11 ans, à la Chaumette, à Girabeau, au Grand Vallon, à Autis, à l'Alpe de Verdun... ta passion pour l'élevage ne t'a jamais quitté.

Sportif, tu as été dans les premiers à faire du ski (fonds, piste, saut), bien avant la création de la station, avec des skis que tu te fabriquais.

Tu aurais bien aimé pouvoir rester travailler et vivre sur ta commune. Mais, étant le dernier de fratrie (après Marthe, Milon, Colombes), tu n'as pas pu. Les raisons économiques de l'époque t'ont obligé à partir physiquement, mais ton âme et ton cœur sont restés aux Orres. Tu y reviendras pour aider aux travaux de la maison familiale.

C'est aux Orres que tu rencontreras ta femme. Vous allez alors tous les deux, à Marseille, avec abnégation, travail, détermination, construire un magnifique nid familial, nourri d'amour inconditionnel.

Tu as pu revenir vivre aux Orres en famille, ces trente dernières années, pour ton grand bonheur.

Très fidèle en amitié tu as pu ainsi retrouver tes amis d'enfance et rencontrer les nouvelles générations. Tu aimais les gens et la jeunesse.

Avec tes compétences de chef cuisinier, tu avais plaisir à réunir la famille et les amis au tour de la table, pour partager chaleureusement tes très bons plats, comme ta bouillabaisse.

Homme de passion, de générosité, de tolérance, très discret et pudique, tu t'intéressais à tout.

Tu aimais travailler le bois avec ta fibre artistique (sculptures, meubles...).

Chasseur, tu étais avant tout un amoureux éclairé de la nature, de la faune et de la flore.

Tu lisais beaucoup et étais quasi incollable en histoire, géographie de la France et du Monde.

Tu connaissais tous les coins de la montagne des Orres. (Tu étais conseil pour les randonneurs qui te sollicitaient souvent.)

Tu nous disais en la regardant « Tu vois, il n'y a pas une pierre sur laquelle je n'ai pas marché. Je suis passé de partout. »

De par tes connaissances, tu as permis ainsi la réalisation des panneaux d'orientations, indiquant les noms des grandes et petites côtes des Orres. Comme tu le disais « je ne peux vous donner tous les noms car ils ne rentreraient pas tous sur votre carte, en effet presque toutes « les pierres » ont un nom ». Grace à ton savoir, une partie de ce patrimoine orrian ne sera pas perdu mais connu des générations à venir.

Ta vie, c'était le bonheur de vivre avec ta femme et à tous les deux, de tout donner pour vos enfants.

Merci pour ce modèle de sagesse, ces partages de savoir, cet amour incommensurable que tu as donné autour de toi.

Souriant et déterminé à être optimiste, Merci d'avoir été ce poète de la vie pour la rendre toujours plus belle.

La famille de Marcel ROUX

Les Sapeurs Pompiers volontaires des Orres



Depuis le mois de novembre 2014, l'Adjudant-Chef Denis FORTOUL est le chef du centre d'incendie et de secours des Orres tandis que le Sapeur Emilie BOUBET est son adjointe par intérim. Nous comptons aujourd'hui douze sapeurs-pompiers volontaires, dont un médecin.

Lors de la fête de la Sainte Patronne des pompiers, le 28 novembre dernier aux Orres, en présence du Vice-Président du Conseil Général - Richard SIRI, du Directeur Départemental - le Lieutenant-Colonel Patrick MOREAU, du Chef de Groupement Nord - le Commandant Pierre COLLIER, du Maire des Orres et de son Conseil Municipal, des Chefs de centres voisins, le Capitaine Frédéric PERIN a reçu la médaille des 30 ans de service, tandis que le Caporal Kévin PERARD a été nommé au grade de Sergent.

Ensuite, les recrues des années 2013 et 2014, Ludovic BRUN, Mickaël MEMIN, Manon RIPPET et Emilie BOUBET ont été félicitées pour avoir fini leur formation initiale.

Depuis le mois de juillet 2014, Fabien POITEVINEAU a rejoint les sapeurs-pompiers volontaires des Orres. Dès le mois de janvier 2015, quatre Orrians - Noémie GARRAUD, Marie GIATTI, Valentin SAMTMANN et Julie THOMAS entrèrent au sein du corps des sapeurs-pompiers volontaires des Orres.

L'activité opérationnelle du Centre d'Incendie et de Secours des Orres augmente chaque année (plus de 150 interventions), et les secours ne pourront être assurés que si la population s'investit pour sa Commune : toutes les personnes dévouées, motivées et volontaires peuvent prendre les renseignements sur l'engagement auprès des sapeurs-pompiers volontaires des Orres.

Le conseil municipal a souhaité reprendre le projet de construction de la nouvelle caserne des pompiers des Orres dès l'année 2015. Les sapeurs-pompiers volontaires des Orres pourront désormais exercer leurs missions dans les meilleures conditions.

Des nouvelles du SCOCE

Pour le SCOCE (Ski Club les Orres Crévoux l'Embrunais), la route ne s'arrête jamais.

En effet, dès la fermeture de la station en avril 2014 et après une période de repos pour tous nos athlètes, ils reprennent le chemin de la préparation physique. Vélo, voile, course à pied, assouplissements, endurance... sont au programme.

Le ski a redémarré dès le mois de septembre pour les plus grands et en octobre pour les plus jeunes.

En effet cela fait maintenant deux ans que le club emmène ses meilleurs éléments parfaire leurs techniques en Autriche durant l'automne, alors que nos stations ne sont pas encore enneigées.

Les plus jeunes du pré-club attaquent leur préparation physique après les vacances de la Toussaint pour être fin prêts dès l'ouverture de notre station des Orres.

Cet hiver, la station sera encore le théâtre de nombreuses courses organisées par le club.

Elles concerneront toutes les catégories d'âges et nous espérons vraiment voir les Orrians venir supporter leurs champions de demain.

Cette année, les effectifs ont encore progressé et nous avons dû étoffer notre équipe d'entraîneur avec deux anciens compétiteurs du club que sont Mike LEBRAT et Yannick NARDINI.

Ils rejoignent des entraîneurs qui sont déjà tous des anciens du club et qui ont fait leurs preuves autant sur les courses que dans l'encadrement de nos enfants.



Merci donc à Marion Armellin, Clément Brisson, Jeff Hermitte et Olivier Broquedis qui font porter haut les couleurs du club sur les pistes régionales et nationales.

Pour rappel, le SCOCE est présidé par Laurent DECORY. Il est aidé par les vice-présidents Pascal BLANC (Alpin), Dominique VIVERET (Loisirs) et Roland HUGUE (nordique). Le secrétariat est assuré par Corinne RAMBAT, Isabelle DECORY et Sylviane MEUCCI. La trésorerie du club est suivie par Laurence De FROISSARD DE BROISSIA et Sylviane MEUCCI.

Les actions commerciales réalisées cet automne par la SEMLORE :

Le marché méridional :

Le salon des associations sportives d'Aix en Provence (6 & 7 septembre) : Salon très intéressant car il nous permet de toucher des Aixois, sportifs, au fort pouvoir d'achat.

Le salon CE de Montpellier (30 septembre & 1er octobre) : nous avons dû annuler notre présence pour cause d'inondation.

Le Roc d'Azur (du 9 au 12 octobre) : Salon incontournable du VTT en France. Au vu des efforts que nous faisons sur notre offre VTT, il est indispensable pour nous d'y être présent. De plus, cela nous permet de distribuer notre documentation hiver au mois d'octobre aux 20 000 participants et leur famille, venus de la France entière, car les VTTistes restent des sportifs potentiellement intéressés par le ski.

Salon CE de Marseille (16 & 17 octobre) : L'édition d'octobre est un rendez-vous incontournable pour la clientèle des Comités d'Entreprises et Collectivités de la région PACA pour les séjours ski. Ce rendez-vous nous permet d'obtenir des groupes en week-ends sur les périodes d'inter-vacances de janvier et mars.

Tout Schuss Day & Night (6 décembre) : La première édition de cet événement, organisé par le journal de la Provence place de la Joliette à Marseille, a été une réussite, malgré une météo peu clémente. Notre sculpteur Philippe MINIER était

présent pour sculpter une sirène sur glace devant les visiteurs émerveillés. La soirée était réservée aux VIP invités des stations, comme des comités d'entreprise, des tours opérateur, des agents de voyages ou encore des journalistes.

Le marché français :

Événement La Parisienne (du 12 au 14 septembre) : Cette course réunit les sportives de la région parisienne. Cette première année de participation à cet événement a été un réel succès. En effet, cet événement est idéal pour nous, de part sa date, et surtout de part la fréquentation, qui correspond tout à fait à notre cible. Les visiteurs ont pu apprécier les conseils de préparation au ski des moniteurs de l'ESF, venus renforcer notre présence à Paris.

St Germain des Neiges (du 27 au 30 novembre) : cet événement, organisé par France Montagnes, met en valeur l'offre de la montagne française place St Sulpice à Paris. Philippe MINIER, notre sculpteur, a pu accrocher le public avec ses sculptures sur bois, réalisées en live sur la place.

Le tourisme d'affaires :

l'Espace Rencontre et Culture nous permet de viser cette clientèle, mais le nombre de locations engendrées

ne nous permet pas de participer à des salons spécialisés tourisme d'affaires.

En effet, ces salons sont très onéreux, et tous sur Paris (clientèle professionnelle que nous avons encore du mal à toucher à cause de l'enclavement du département).

Cependant, nous avons maintenu notre référencement internet sur les 2 grands sites leader de ce marché : 1001 salles et ABC Salles qui nous apporte de nombreuses demandes, émanant plutôt d'une clientèle régionale ou limitrophe.

Notre adhésion au Club Affaires du Comité Départemental du Tourisme nous permet d'être encore un peu plus référencé comme destination affaires, et nos produits destinés à cette cible sont mis en avant et proposés par le CDT lors de leurs déplacements sur les salons du tourisme d'affaires comme le salon MICE de Marseille, le salon Bedouk à Paris, le salon Réunir à Paris...

Carole RIZZO a également effectué des formations dans les centres d'appel de notre principal client Tour Operator et notre principal hébergeur.

Ainsi, cela permet aux personnes en contact avec nos futurs clients de pouvoir les renseigner au mieux sur notre station.

Les nouveaux outils numériques de la SEMLORE

Cet automne, la SEMLORE a travaillé sur une refonte de ses outils numériques commerciaux afin de les rendre plus dynamiques, plus attractifs. Dans ce cadre, la SEMLORE a été amené à repenser sa charte graphique dans son ensemble.

Ainsi, un nouveau site internet est opérationnel depuis quelques semaines.

Parallèlement un nouveau logo a vu le jour, que vous avez peut être déjà pu remarquer sur certaines actions de communication. En effet des campagnes ont été lancées début novembre, notamment au niveau local pour la promotion de notre Pass Liber'T ski ainsi qu'au niveau méridional avec des campagnes d'affichage (aéroport de Marseille, bus et métro de Marseille et prochainement bus à Aix en Provence et Montpellier).

Cette nouvelle version du logo tend à affirmer Les Orres en tant que station de montagne. L'utilisation de la capitale d'imprimerie permet une très bonne lisibilité même dans une version très petite. La police de caractère a sa propre personnalité avec des bords légèrement bosselés, qui rappellent l'irrégularité de la neige sur les montagnes. Les couleurs d'origines sont conservées pour ne pas faire de rupture totale avec les anciens codes, mais surtout le orange et le bleu sont les couleurs d'appartenance des Orres.



La singularité du nouveau logo réside dans le «O» des Orres, qui est un rond parfait (au contraire de la police de caractère des lettres). C'est la seule «lettre» en orange pour faire une démarcation avec les autres, ce qui lui confère le rôle de «picto» utilisable dans la communication globale. Il représente le soleil des Orres. Enfin, la montagne stylisée à l'intérieur du rond orange (qui renforce cette idée de «picto») associe Les Orres à la montagne.



Colloque sur la préservation et la valorisation du ciel étoilé

Le 4 juillet a eu lieu aux ORRES à l'ERC, une conférence, organisée par le Comité Départemental du Tourisme, sur le thème de «la valorisation touristique de la richesse du ciel nocturne».

Pour un tourisme attractif et respectueux de son environnement.

Mr Pierre Vollaire, Maire des Orres a eu le plaisir d'accueillir les différents acteurs de la journée.

Autour de Xavier Cret, Président du C D T, étaient présents :

- M. Marc Bretton, Correspondant départemental de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel Nocturne (ANPCEN) (animateur du colloque),
- Mme Karine Berger, Députée du Département des Hautes-Alpes,
- un représentant du projet de Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi ;
- d es acteurs clés du département des Hautes Alpes, en lien avec ces thématiques dont : un responsable de l'Observatoire des Baronnies Provençales ; un responsable de l'Observatoire de Saint Vêran ; M. Jérémy Nahmiyaz, Chargé de mission «Energie Climat» au Pays Sud ; Mme Chantal Roux Ajointe à la mairie des Orres, déléguée à la maîtrise de l'énergie et la protection de l'environnement.

Tous ont animé les tables rondes pour communiquer sur leurs expériences et les différents enjeux environnementaux, touristiques liés au patrimoine nocturne.

En conclusion, comme l'a dit Mme Karine Berger : «Les Hautes-Alpes disposent d'un potentiel pour faire partie des destinations les plus attractives au monde dans le domaine astronomique».

Au cour de ce colloque, notre commune a été honorée, par la remise officielle de la première étoile du label «Ville et village étoilé» à M. le Maire des Orres. Récompensant ainsi, la politique menée en matière de maîtrise de l'énergie, protection de l'environnement et valorisation de notre ciel nocturne. Il a été rappelé que les Orres sont la première commune station de montagne à être labélisée à ce jour, en France.

Colloque sur l'air, le développement durable et le climat (ADDC)

Le 7 juillet 2014 a eu lieu aux Orres, à l'ERC, le 2^{ème} colloque ADDC, Organisé par la Maison de la météo et GeographR, sur le climat, l'énergie, la qualité de l'air et le développement des territoires alpins.

Une cinquantaine de personnalités a participé aux conférences qui se sont succédées toute la journée pour favoriser les échanges interdisciplinaires, valoriser la prospective environnementale et territoriale.

Etaient notamment présents : M. Joël Giraud, Député des Hautes-Alpes ; Mme Annick Delhaye, Vice-Présidente déléguée au Développement Durable, à l'Environnement, à l'Énergie et au Climat. ; Mme Chantal Eyméoud, Présidente du Pays Sud, Présidente de la Communauté de Communes de l'Embrunais et Maire d'Embrun ; M. Pierre Vollaire, Maire des Orres, Président de la Semlore.

Etaient également présents : des représentants des Communes forestières, des Conseil Généraux des Hautes-Alpes, des Alpes de Hautes Provence, de la Communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon, du Parc national des Ecrins, de la Région PACA, du Parc National du Mercantour, de la Communauté de communes de l'Escarton du Queyras (CCEQ), du CIPRA, Air PACA, ERDF, Institut de Géographie Alpine, GeographR, la Semlore, du Pays Sud, des Maires du canton de l'Embrunais.

Une partie de la journée a été consacrée à la politique et aux actions menées par la commune des Orres.

Plusieurs sujets ont été abordés :

LES ORRES : UNE POLITIQUE DURABLEMENT ENGAGÉE :

Par une recherche permanente de solutions pour réduire l'impact de l'industrie touristique sur son environnement.

- ▶ Préserver les ressources et l'environnement exceptionnel des Alpes.
- ▶ L'installation de canons à neige plus économes en eau et électricité.
- ▶ Des travaux d'intégration environnementale sur le domaine skiable.
- ▶ Une synergie entre l'activité touristique et l'activité agricole.

UN DOMAINE SKIABLE PROPRE ET EXEMPLAIRE :

Une politique de limitation et de tri des déchets que conduit la station, L'organisation de nombreuses campagnes de prévention auprès des plus jeunes afin de les sensibiliser à la gestion des déchets en montagne, avec l'association Mountain Riders.

Une station « sans voiture » depuis sa naissance :

Lors de son ouverture en 1970, dans un rapport pour la Région PACA on pouvait lire : « La station est organisée selon le principe de station sans voiture, d'où un tracé des routes et des pistes en peigne, assurant à chaque résidence un accès

skis aux pieds (...). L'implantation de chaque construction prévoit de limiter les mouvements de terre et de respecter les mélèzes présents sur le site. Disposés au cœur de la station, les équipements d'animations et les commerces épousent le plan concave ouvert sur le paysage ».

Aujourd'hui, la station poursuit toujours cette volonté de réduire l'utilisation de la voiture sur son domaine ; des parkings relais ont notamment été créés, des centres d'accueil délocalisés, des navettes gratuites mises en place durant tout l'hiver.

Il a été créé une passerelle reliant Bois Méan au centre station et toute une signalétique piétonne, afin d'inciter les gens à utiliser les sentiers plutôt que de prendre leur voiture.

LES ORRES : ENERGIE MAITRISEE ET VALORISATION D'UN ENVIRONNEMENT SAIN :

Engagée depuis 2008 dans une politique de gestion intégrée de l'énergie, Après le programme européen Alpstar (seule station française retenue), la station des Orres s'est associée avec EDF en novembre dernier pour la mise en place d'un système de Management de l'énergie pour toute la semlore (remontées mécaniques, canons à neige, bâtiments...) afin de lutter contre les émissions de CO₂, réduire les dépenses énergétique et de favoriser une évolution des comportements individuels et collectifs.

Par toutes ces actions, les Orres mettent tout en place pour conserver un espace d'accueil pour ses vacanciers, naturel et protecteur de son environnement.

PROJET CLIMAT «PROSPECTIVE CLIMATIQUE A ECHELLE FINE DANS L'EMBRUNAIS » :

Depuis 2008, et dans la continuité de sa politique de diversification des activités et au regard d'une démarche de tourisme scientifique et éducatif, la Commune et la Station des Orres ont développé tout un projet autour de la météo et du changement climatique.

Un espace dédié à cette thématique, connu sous le nom de « Maison de la Météo », dotée de technologies innovantes et d'un parc à instruments perfectionnés. Ce dernier a réussi à développer une forte animation autour de l'étude du climat. Des milliers de visiteurs sont ainsi initiés au problème du changement climatique.

Le changement climatique observé par la communauté scientifique, la hausse des températures plus fortes que dans les autres régions européennes, accentuent la vulnérabilité de l'économie touristique des Alpes du Sud qui sont déjà caractérisées par une forte variabilité climatique interannuelle d'origine naturelle.

C'est pourquoi, aujourd'hui, pour anticiper le bouleversement climatique, la Station des Orres souhaite affiner sa connaissance du climat montagnard local afin de mener une politique d'adaptation des activités touristiques à court, moyen et long terme.

Après validation de la méthodologie et des résultats, ce projet a pour ambition de créer à terme un observatoire du climat montagnard dont les bénéfices seront partagés par tous.

En définitive, la question du climat est centrale pour la Commune et la Station des Orres, depuis de nombreuses années. Tout cela débouche sur une perspective de développement durable.

« ALPSTAR » : Les Orres seule commune-station en France à avoir été retenue



Imaginez la quantité d'émissions de gaz à effet de serre que vous produisez en prenant un forfait d'un jour à la station de ski des Orres – cela équivaut à manger un poulet industriel ou 10 g de steak de bœuf importé du Brésil !

Une autre question pourrait être le nombre de litres de pétrole que vous utilisez avec un forfait de ski d'un jour ? Jusqu'à 4 litres de pétrole !

Ce qui amène à se poser la question suivante : Comment les stations de ski peuvent-elles réduire leurs émissions de gaz à effet de serre ainsi que leurs consommations énergétiques ?

La commune des Orres et la SEMLORE se sont engagées auprès du Pays Serre Poncon Ubaye Durance pour expérimenter un outil de maîtrise des consommations d'énergies du domaine skiable (bâtiments, remontées mécaniques et systèmes de neige de culture, ...).

Ce projet, conduit de 2012 à 2014, s'est fait dans le cadre d'une coopération avec 8 pays européens de l'arc alpin - le programme ALPSTAR – et en partenariat avec la CIPRA, Commission International de Protection des Alpes. Les résultats de cette expérimentation ont été présentés lors d'une dizaine d'événements nationaux et européens.

L'engagement du Pays SUD et des Orres a été récompensé en mai dernier lors de

la conférence internationale ALPSTAR qui s'est tenue au Ministère de l'Environnement de Slovénie à Ljubljana. Le projet a consisté à suivre et analyser toutes les consommations d'énergies de la SEMLORE et à formuler des recommandations permettant de réduire la consommation d'énergie, lutter contre le gaspillage énergétique, réduire les émissions de gaz à effet de serre mais aussi afin de devenir économiquement plus efficace. Cela s'est traduit par la conception d'un outil de gestion de l'énergie. L'idée à poursuivre est de créer un nouveau système de consommation, basé sur les ressources locales aussi bien naturelles (eau, soleil, vent, etc.) que techniques, pour entrer avec succès dans le processus de transition énergétique. Il s'agira d'ouvrir cette démarche à l'hébergement touristique, la mobilité et à tous les autres usages de l'énergie sur la station !

Les premiers résultats sur le SEMLORE :

- ▶ moins 20 % de puissance électrique souscrite
- ▶ une réduction d'environ 10 % des consommations d'énergie
- ▶ une réduction d'au moins 7 % des émissions de GES
- ▶ une diminution de 150 000€ de la facture énergétique de la SEMLORE.

Colloque « La station durable de demain ? »

Le 24 Octobre 2014 aux Orres, à l'Espace Rencontre et Culture, s'est tenue une réunion d'information et d'échanges d'expériences organisée par EDF.

Mr Joël GIRAUD Président de la Commission Permanente du Conseil National de la Montagne, Député Maire de l'Argentière-La-Bessée, était le Grand témoin de cette journée dédiée aux stations du futur.

Etaient également présents : M. Pierre Vollaire Maire des Orres et Président de la SEMLORE, Mme Eyméoud Présidente de la communauté de communes de l'embrunais, Présidente du Pays SUD, M. Bérenguel Maire de Savines et Président de la communauté de communes du savinois, M. Richard Siri conseiller général, M. Hermitte Maire de Montgenèvre, Mme Schilling Directrice du Pays sud, Chantal Roux adjointe à la mairie des Orres déléguée à la maîtrise de l'énergie et la protection de l'environnement, des élus du 04 et O5, des acteurs économiques, l'ADEM, Luc L'HOSTI Directeur EDF Collectivités Méditerranée Nadège TISSIER Directeur Développement Territorial, les différents responsables d'EDF et ERDF,...

M. Pierre Vollaire, après avoir accueilli les invités, a présenté la politique de maîtrise de l'énergie menée par la commune et la station des Orres.

Un film réalisé par EDF sur notre station, témoignant des actions menées sur cette thématique par les Orres, a été présenté au public.

EDF a expliqué, le partenariat avec les Orres ayant permis, à la SEMLORE, la création du système de management de l'énergie. Ce mode de gestion des consommations énergétiques, à distance et à l'instant T est une première en France.

Les participants ont pu ensuite visiter sur le terrain, l'infrastructure et voir fonctionner ce système de management.

Le comité des fêtes

Le Comité des Fêtes des Orres a organisé le dimanche 12 octobre 2014 à la salle Espace Rencontre & Culture (ERC), son premier Thé Dansant, animé par l'accordéoniste Emmanuel PATRAS, bien connu des Hauts-Alpins.

Les danseurs venus de tout le département ont apprécié l'organisation du Comité, ainsi que le confort et l'équipement de la salle ERC. Devant le vif succès remporté par ce premier Thé Dansant, le Comité envisage de renouveler cette manifestation.

L'arrivée de nouveaux bénévoles fait que le Comité compte 17 membres à ce jour, ce qui lui apporte un nouveau souffle pour les années à venir.

Afin d'être prévenu à l'avance de toutes les manifestations qu'organise le Comité des Fêtes des Orres, vous pouvez laisser votre adresse email à l'adresse suivante : comitedesfetes.lesorres@gmail.com

Agenda des manifestations prévues en 2015 :

● Jeudi 08 Janvier 2015

Galette des Sages, salle de Prince, avec animation et vœux de M. Le Maire, 15h,

● Lundi 23 février 2015

Grand Loto, salle ERC,

● Samedi 07 mars 2015

Fête de la Ficelière, salle de Prince,

● Dimanche 28 juin 2015

Fête du Grand Vallon,

● Dimanche 26 juillet 2015

Fête de la Madeleine,

● Samedi 22 août 2015

Fête des Ribes.

Et d'autres en cours de programmation.

*Festivement,
Le Comité des Fêtes des Orres*



Au 1^{er} plan, M. Camille Auguste LAURENS, un de nos aînés orriens.

Programme animations de la station des Orres

En plus de toutes les animations de proximité mises en place par l'équipe Animation de la SEMLORE, une multitude d'animations vous sera proposée cet hiver.

Chaque semaine des vacances de février, le mardi à 18h, à l'Espace Rencontre et Culture, **un spectacle jeune public**.

Déjà programmés le 24 et 31 décembre mais vont avoir lieu également les quatre mercredis des vacances de février à 18h00 sur le front de neige aux Orres 1650 : **Vive les lumières** (Big AIR puis descente aux flambeaux des moniteurs de l'ESF et grand feu d'artifice).

Les jeudis des vacances de février :

Les Orres 1800, de 18h à 21h, la place Jean Rippert se transformera en véritable discothèque à ciel ouvert avec DJ.

Lundi 9 février :

En journée, Front de neige, Les Orres 1800 : **L'ours Paddington**.

Lundi 16 février :

En journée, Front de neige, Les Orres 1800 : **Tournée Maya l'Abeille**.

Mardi 17 février :

Carnaval des Orres : De 11h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 Cabane d'animation, front de neige, Les Orres 1650 Prêt de costumes gratuit puis à 16h30 : Centre station Bois Méan 1800 et Centre station, 1650 Parade de Mardi Gras avec costume et un char construit par le Juni'Orres Club.

Dimanche 22 et lundi 23 février :

En journée, Front de neige Les Orres 1650 : UCPA Winter tour (En lien avec la cible de l'UCPA et son univers très orienté « Glisse », un mini-snowpark sera créé sur le front de neige 1650, ouvert à tous il poursuivra un objectif pédagogique afin de démocratiser la pratique du Freestyle).

Lundi 23 février :

En journée, Front de neige Les Orres 1800 : **Tournée Les Lapins Crétins : l'invasion !**

A partir de 17h00, Espace Rencontre et Culture : Tournoi de Wii sur écran géant.

Lundi 2 mars :

En journée, Front de neige Les Orres 1800 : **Tournée The Avengers**

(Spider-Man, Hulk, Captain America, Iron-Man... les super-héros arrivent aux Orres).

En journée, Front de neige, Les Orres 1650 : **PMU Winter tour** Retrouvez le PMU.fr Winter Tour aux Orres !

Venez nombreux au pied des pistes, profiter des animations proposées gratuitement tout au long de la journée et gagner de nombreux cadeaux. (De 10h00 à 17h30 : Big Air Bag en accès libre et de nombreux lots à gagner. Animation DJ. Tournois de poker en live (inscriptions gratuites sur place de 9h00 à 12h). Quizz, cadeaux et tirage au sort pour tous

En soirée de 19h00 à 1h : Table finale des tournois de poker du jour (+ de 1600 € de lots à gagner (tablettes tactiles, console de jeu, Caméra, ...). Venez nombreux encourager les finalistes !!!

Du 3 au 5 mars :

L'orrian Airlines : Le festival freestyle & musical de votre station !

Les Orres vous proposent pendant trois jours un cocktail de disciplines issues de la culture des sports de glisse et urbaine dans une ambiance conviviale et festive, avec au programme : un concours de graff, une initiation au Light Painting, de la danse, des contests Freestyles et des DJs ! Venez découvrir, venez vous mesurer, venez faire la fête sur la planète Orrian Airlines lors de cette semaine exceptionnelle aux Orres ! **Attention ça va secouer !**

Jeudi 5 mars :

En journée, front de neige Les Orres 1650 : Rossignol on tour : essai gratuit à notre clientèle et en avant première de la nouvelle gamme de ski et snowboard Rossignol de l'hiver 2015/2016.

Dimanche 15 mars :

Finale de l'Atmo Tour : les meilleurs freestylers régionaux se retrouvent le temps d'un contest slope style sur notre snowpark afin de conquérir le trophée de l'atmoTour 2015.

Vous pouvez retrouver toutes les animations sur le site :

www.lesorres.com ainsi qu'à l'office du tourisme Les Orres 1650 (04.92.44.01.61) et l'espace accueil des Orres 1800.